



Procès-verbal
de la 12^{eme} assemblée générale de l'Association des Rapin de Suisse
du 3 juin 2018
à l'Auberge communale d'Epalinges

Membres du comité présents : Claude Rapin, François Rapin, Lydia Rapin, Marc-Henri Rapin, Sylvain Rapin, Viviane Blaser Rapin, Maryam Salamé.

Membre du comité absent, excusé : Rachel Rapin.

1. Ouverture de l'assemblée et introduction du président

Le Président François Rapin souhaite la bienvenue et déclare que l'assemblée de l'association est ouverte. Les membres de l'association ont été convoqués statutairement à cette séance et ont pris connaissance de l'ordre du jour.

Le quorum est largement atteint, 29 membres étant présents, 13 membres sont excusés. Nous pouvons valablement siéger.

2. Scrutateurs à désigner

2 membres sont sollicités et acceptent cette fonction durant l'assemblée :
Jean-Paul Rapin et Divic Rapin.

3. Adoption de l'ordre du jour

Celui-ci est lu par notre Président. Il est accepté, tel que présenté, par vote à main levée.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2017 au zoo de la Garenne (Le Vaud)

Celui-ci est lu par notre secrétaire. Il est accepté, tel que présenté, par vote à main levée.

5. Présentation et adoption des comptes 2017

A- Les comptes sont présentés par Sylvain Rapin :

Solde au 31.12.2016 :	CCP	4'788.57
	Caisse	501.50
	Total	5'290.07

Solde au 31.12.2017 :	CCP	5'894.31
	Caisse	244.00
	Total	6'138.31

Augmentation de fortune : 848.24 FRS

Cotisations 2017 encaissement au 31.12.2017 :	1490.00
Bénéfices de la course en Alsace :	246.35
Participation dans le cadre de la manifestation Red Pigs :	109.00 (association) + 300.00 (petit cochon)

B- Rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2017 :

Les vérificateurs (Jean-Marc Rapin, Jean-Christophe Rapin, Jean-Paul Rapin) relèvent dans leur rapport que leur contrôle leur permet d'affirmer que la comptabilité est juste et bien tenue avec ordre et exactitude. Toutes les dépenses ont été faites à bon escient. L'état des membres est parfaitement tenu, les mutations sont enregistrées au fur et à mesure, ce qui permet un contrôle précis des rentrées de cotisations.

En conclusion, les comptes sont équilibrés. Les vérificateurs félicitent Sylvain Rapin pour son excellent travail et invitent l'assemblée à approuver les comptes en donnant décharge au caissier et aux vérificateurs.

Les comptes tels que présentés sont approuvés et il en est donné décharge à l'unanimité par main levée.

6. **Budget 2019 : présentation et adoption**

Le budget après une présentation de Sylvain Rapin est adopté à l'unanimité tel que présenté (équilibre des recettes et des dépenses).

7. **Cotisations 2018**

Aucun changement n'est présenté puisque notre société peut faire face aux frais : Frs 20.- en individuel et Frs 30.- pour une famille vivant sous le même toit.

8. **Admissions, démissions, radiations**

Le nombre de membres est stable, ce qui est remarquable (61 membres).

Démission : Georges et Claire-Lise Rapin.

Radiation : Pierre-André Rapin (Corcelles/Payerne)

9. **Elections statutaires du Comité des vérificateurs**

Election statutaire du comité et des vérificateurs des comptes : Jean-Marc Rapin, Jean-Christophe Rapin, Jean-Paul Rapin.

Les membres du comité sont : Claude Rapin, François Rapin (président), Lydia Rapin, Marc-Henri Rapin. Sylvain Rapin (trésorier), Rachel Rapin, Viviane Blaser Rapin, Maryam Salamé (secrétaire).

Lydia Rapin et Viviane Blaser Rapin indiquent se retirer dans deux ans.

10. **Projet de course 2019 avec les Rapin de France**

Présentation par François Rapin du projet de voyage 2019 en Suisse centrale.

Celui-ci aura lieu les 28-29-30 juin 2019.

Estimation du prix : entre 565.- et 595.- Frs. Il faut avoir 35 participants pour arriver à maintenir ce prix.

Réservation des hôtels : délai au 01.02.2019.

L'entreprise contactée pour la course est Buchard Voyages. Viviane Blaser Rapin est remerciée pour tous les efforts entrepris en vue de l'organisation de ce voyage.

La majorité des membres présents à l'assemblée indiquent être intéressés et vouloir participer au voyage. Le projet de voyage est accepté.

Un courrier sera envoyé en temps voulu pour les pré-inscriptions. Un point spécial y sera inséré pour que les membres qui désirent loger un membre des Rapin de France puissent s'annoncer.

11. Date et lieu de la prochaine assemblée générale (2019)

La prochaine assemblée générale aura lieu le 26 mai 2019 à Bulle, elle sera suivie par la visite du musée Gruyérien à Bulle. Aucune objection n'est formulée.

12. Divers et propositions

Proposition de Jean-Claude Rapin :

Jean-Claude Rapin propose de faire de la publicité pour l'association des Rapin : envoi d'une notice avec un bulletin d'adhésion en insistant sur la modicité de l'adhésion.

Proposition de Ruth Rapin, Marianne Rapin et Viviane Blaser Rapin :

Elles pourraient contacter le journal de la Broye et proposer de parler de l'association et d'une personnalité tel que Jean-Paul Rapin par exemple.

13. Information :

Une information est donnée à l'assemblée avant la clôture de la séance par Claude Rapin concernant la visite d'Aquatis.

Le président lève la séance à 11h00 et nous convie à l'apéritif préparé et servi par Sylvain et Lydia Rapin.

Le Président :
François Rapin



La secrétaire :
Maryam Salamé

